

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A VISEE COMMERCIALE

CRÉATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

CHANGEMENT DE TERRASSE

Nom de l'exploitant :

Enseigne :

Adresse :

SIRET : RAISON SOCIALE (dénomination) :

Téléphone :

Courriel :

Date de la demande :

Signature / Cachet de l'établissement :

Date de début d'occupation souhaitée :

Le dossier complet doit nous être adressé au minimum 15 jours avant la date de début d'occupation souhaitée. Au delà, le service se réserve le droit de repousser la date de début pour permettre l'instruction de la demande.

TYPE DE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A VISEE COMMERCIALE

Tarifs applicables pour l'année 2026

TERRASSE - Air libre (du 1er janvier au 31 décembre) - 32,50€ /m² /an

TERRASSE - Couverte (du 1er janvier au 31 décembre) - 73,75€ /m² /an

TERRASSE - Sous les Halles (du 1er janvier au 31 décembre) - 60,00€ /m² /an

APPAREIL AU SOL destiné à la vente alimentaire (du 1er janvier au 31 décembre) - 36,93€ /m² /an

Toute période commencée est dûe en totalité. En cas d'ouverture ou de fermeture du commerce en cours d'année, un prorata au mois sera effectué, tout mois commencé étant dû.

Occupation sur voie piétonne sur trottoir accolée à la façade Contre-terrasse Autre :

Surface d'occupation du domaine public :(longueur).....(largeur), soit : m²

PLANCHER : Oui Non Bois naturel Bois verni

ACCESSIBILITÉ des personnes à mobilité réduite : Oui Non

Fixe : Oui Non Amovible : Oui Non

AGENCEMENT DE LA TERRASSE (*Aucune inscription publicitaire n'est acceptée sur le mobilier*)

Tables : nombre Matière : Bois Aluminium Toile Métal Rotin Autre :

Chaises : nombre Matière : Bois Aluminium Toile Métal Rotin Autre :

Parasols : nombre Forme : Carrés Rectangulaires Ronds Hexagonaux

Store-bannes : Oui Non

Date de dépôt de la déclaration préalable auprès du service Urbanisme pour leur installation :

Avis favorable du service Urbanisme en date du :

Jardinières : Oui Non

Type de végétaux : Fleurs Arbustes

Elles doivent être disposées dans l'emprise de la terrasse de façon à ne pas gêner les commerces voisins, les riverains et la circulation, et entretenues par l'exploitant.

Porte-menus : Oui Non

Chevalets : Oui Non

Emplacement du chevalet n°1 :

Emplacement du chevalet n°2 :

Cadre réservé à l'administration :



PIECES JUSTIFICATIVES

Cette demande doit être accompagnée des pièces suivantes :

Une copie du certificat d'inscription au registre du commerce ou répertoire des métiers : extrait KBIS

Une attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public

Un plan ou croquis détaillé de l'installation projetée
(*nous vous proposerons ensuite un plan définitif à signer*)

Une photo du mobilier souhaité
(*nous vous conseillons d'attendre l'accord de la mairie avant de passer une commande*)

Ces éléments sont à envoyer sur l'adresse e-mail suivante : commerce@mairie-clisson.fr

Une réponse vous sera apportée dans les 15 jours après réception de votre demande par nos services. En cas d'accord, un arrêté du maire vous sera transmis, autorisant la mise en place de votre terrasse à la date qui figurera sur ce dernier.

